



Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

n°2 | Automne 2006

Pratiques éducatives et jeunes en foyer

Marceline GABEL, Martine LAMOUR, Michel MANCIAUX, *La protection de l'enfance : maintien, rupture et soins des liens*

Paris, Fleurus, 2005, 428 pages

Michel Boutanquoi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/296>

ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Référence électronique

Michel Boutanquoi, « Marceline GABEL, Martine LAMOUR, Michel MANCIAUX, *La protection de l'enfance : maintien, rupture et soins des liens* », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], n°2 | Automne 2006, mis en ligne le 20 octobre 2006, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/296>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Marceline GABEL, Martine LAMOUR, Michel MANCIAUX, *La protection de l'enfance : maintien, rupture et soins des liens*

Paris, Fleurus, 2005, 428 pages

Michel Boutanquoi

RÉFÉRENCE

Marceline GABEL, Martine LAMOUR, Michel MANCIAUX, *La protection de l'enfance : maintien, rupture et soins des liens*, Paris, Fleurus, 2005, 428 p, 23 €.

- 1 Dans la lignée d'ouvrages parus dans la même collection, ce livre présente une série de contributions écrites majoritairement par des praticiens de la protection de l'enfance. Elles sont d'une certaine manière une invitation à une réflexion élargie sur le fondement des pratiques, sur les pratiques elles-mêmes et sur les difficultés que rencontrent les professionnels. On peut se montrer critique à l'égard de telle ou telle contribution, s'interroger sur des présupposés peu explicités d'une autre, plus ou moins partager un point de vue exprimé, mais il faut souligner le souci des éditeurs d'éviter polémiques et positions dogmatiques au profit de la mise à disposition d'éléments de discussion.
- 2 Il n'est pas aisé de rendre compte de la diversité des contributions et ce d'autant plus que leur agencement manque parfois de cohérence. Seule la troisième partie, consacrée à « Des pratiques innovantes », présente une certaine unité : elle fait état des réflexions de terrain, des capacités des professionnels à penser des dispositifs d'accompagnement à la fois dans la continuité des institutions existantes et en décalage, sinon en contradiction, avec celles-ci. Même si on peut regretter qu'aucune des présentations n'aborde réellement la question de l'évaluation des pratiques décrites, elles témoignent d'un engagement, d'une volonté de faire évoluer les cadres d'intervention dans le sens d'une

plus grande souplesse et d'une meilleure attention aux parents et aux enfants. Il faut les lire non pas comme des modèles transposables mais comme des moments de construction qui méritent attention et aussi interrogation.

- 3 Les deux premières parties (« Maintien ou rupture ? »; « Repères pour les professionnels ») font un peu l'effet d'un patchwork, un assemblage qui mêle références théoriques, approches cliniques, réflexions personnelles dans différentes directions. Il appartient alors au lecteur de forger un agencement personnel pour laisser émerger des points forts et des points faibles.
- 4 La manière de situer les difficultés des professionnels apparaît comme un premier point fort avec les articles de Marceline Gabel (« Résistances et souffrances des professionnels à évaluer la qualité des liens au sein de la famille ») et Martine Lamour (« La souffrance des professionnels confrontés aux troubles graves de la parentalité »). Ici, il n'est pas question de dénoncer des impostures, des incompétences mais de tenter de cerner ce qui fait difficultés, ce qui fait souffrance, ce qui obère parfois la lucidité, ce qui peut soutenir une capacité à penser le mouvement des affects face à des situations familiales lourdes, à des enjeux oppressants (la séparation par exemple).
- 5 Un deuxième point fort est constitué par les réflexions d'Alain Bruel à propos de la justice : évolution du rôle et de la formation des juges des enfants, évolution des contextes institutionnels, rapports de place entre les différents acteurs (« Le lien à l'épreuve de la loi »), par celles de Michel Manciaux à propos des mots de la protection de l'enfance (lien, attachement...) et de l'éthique (« Des mots et des réalités de vie aux dilemmes éthiques »), et enfin par celles de Michel Lemay qui interroge les mouvements « idéologiques », les prises de positions passionnelles qui pèsent sur les pratiques (« La juste distance »).
- 6 La mise en perspective de la clinique de l'attachement, de son apport possible à l'évaluation des situations par Nicole Guédeney (« Maintien ou rupture des liens d'attachement : le prix à payer ! »); le rappel par Hana Rottman des fondements du placement familial et de son intérêt comme lieu de soin (« Pour qu'un placement familial soit thérapeutique »); l'approche transculturelle de la maltraitance (Rose-Marie Moro *et al.*, « On dit partout aimer les enfants, on les maltraite aussi partout »), fournissent des éléments de réflexion fondamentaux.
- 7 Les autres contributions nous laissent plus dubitatifs. Lorsque Maurice Berger *et al.* (« L'accompagnement des mouvements émotionnels et psychiques de l'enfant confronté à la séparation ») rendent compte de l'évolution d'un enfant d'un point de vue clinique et insistent sur les points essentiels de leur démarche, pourquoi faut-il que cela se conclue sur une énième mise en cause des juges (à laquelle répond fort justement la contribution d'Alain Bruel) ? Lorsque Jean-Luc Viaux présente sa démarche d'expertise en matière d'évaluation des compétences parentales (« L'évaluation des compétences parentales : quelle expertise ? »), il oscille entre un plaidoyer *pro domo* et une réflexion sur les limites de l'exercice et invite à la prudence sans hésiter à formuler des sentences définitives sur une situation qu'il expose. Enfin, nous avons éprouvé quelques difficultés à situer la démarche d'Antoinette Corboz-Warnery *et al.* (« Le lien nouvelles perspectives »). Nous n'avons pas bien perçu le rapport entre la question du lien et l'évaluation de la notion d'alliance parentale au travers d'une situation de jeu, et nous nous sommes interrogé sur les présupposés d'une démarche qui recourt à des notions telles que « erreur de rôles », « coopération en équipe pour élever l'enfant » à propos des comportements parentaux, sans jamais les expliciter.

- 8 Malgré une construction qui manque de lisibilité, au delà du fait qu'il n'est pas totalement consacré à la question du lien comme son sous-titre cherche à l'indiquer, l'ouvrage a le mérite de contribuer à une réflexion sur la protection de l'enfance.
-

AUTEURS

MICHEL BOUTANQUOI

Université de Franche-Comté, laboratoire de Psychologie